

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00858

Numéro SIREN : 911 876 688

Nom ou dénomination : LEGION M

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 6685

LEGION M

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500,00 euros

Siège social : 8 rue des Magnolias

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN

911 876 688 RCS LA ROCHE SUR YON

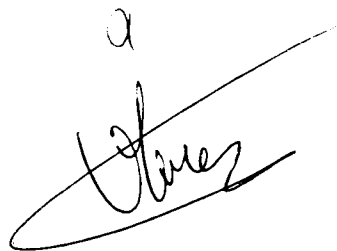
COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes par :

Le Président

Monsieur Victor MASSE

a


1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS LEGION M										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		8,RUE DES MAGNOLIAS 85120 SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN															
SIRET		9 1 1 8 7 6 6 8 8 0 0 0 1 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9										Durée de l'exercice précédent *					
												Exercice N clos le					
												3 1 1 2 2 0 2 2					
ACTIF																	
												Brut		Amortissements-Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles*		028		030												
	Immobilisations financières* (1)		040	95 015	042		95 015										
	Total I (5)		044	95 015	048		95 015										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070												
		Autres* (3)	072		074												
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	102	086		102										
	Charges constatées d'avance*		092		094												
	Total II		096	102	098		102										
	Total général (I + II)		110	95 117	112		95 117										
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 500												
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132														
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136		-5 606												
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
Total I		142		-4 106													
Provisions pour risques et charges		Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		82 343												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 307												
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		15 572												
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176		99 223													
Total général (I + II + III)		180		95 117													
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	68 522									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEGION M

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242 5 018		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)				244		
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264 5 018		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 -5 018		
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V) 294 587				
Produits exceptionnels (IV) 290							
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 21 ^{er} octies)	347	}	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)					310 -5 606		
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 314 5 606		
Remembrements	Remunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641			
Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990					
Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 354 5 606		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 372 5 606		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEGION M

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	95 015	484		486	95 015				
TOTAL		490		492	95 015	494		496	95 015				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
Nature des immobilisations cédées virees de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEGION M

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence- ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	5 606
Total des déficits restant à reporter		870	5 606

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Âides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SL de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

27

Désignation de l'entreprise : SAS LEGION M		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 29/03/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		9	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN

9 1 1 8 7 6 6 8 8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LEGION M

ADRESSE (voie) 8 RUE DES MAGNOLIAS

CODE POSTAL 85120

VILLE SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

A2C

N° SIREN (si société établie en France)

493286306

% de détention

100,00

Adresse

N°

8

Voie

RUE DES MAGNOLIAS

Code Postal

85120

Commune

SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

JM

LEGION M

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500,00 euros

Siège social : 8 rue des Magnolias

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN

911 876 688 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 12 MAI 2023

DEUXIÈME DÉCISION : AFFECTATION DES RÉSULTATS

L'associé unique président décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2022 soit la somme de **5 605,69 euros**, de la manière suivante :

- En totalité au compte «Report à Nouveau » : - 5 605,69 €

[...]

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée au titre des dividendes s'agissant du premier exercice social.

Certifié conforme par :

Le Président

Monsieur Victor MASSE

